

LA RÉGION SOUTIENT L'INDUSTRIE DU FUTUR

**Appel à manifestation d'intérêt :
parcours incitatif de transformation
des outils de production des PME**



LA RÉGION SOUTIENT LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE LIGÉRIENNE...

En Pays de la Loire, la présence de nombreux donneurs d'ordres mondiaux est confortée par l'existence d'un réseau particulièrement dense de PMI sous-traitantes. L'industrie constituant un vecteur incontournable d'innovations et de succès à l'export, la Région entend renforcer la compétitivité des industriels dans un contexte de concurrence mondialisée. Dans cette lignée, l'AMI Industrie du Futur vise à accompagner les PME/PMI ligériennes s'engageant dans une démarche très concrète de modernisation de leur outil de production, réalisable à court terme [automatisation, organisation industrielle, procédés avancés de fabrication, numérisation, opérateur du futur...].

ET L'ACCOMPAGNE DANS SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à l'urgence environnementale et climatique et l'émergence de nouveaux enjeux (hausse du prix de l'énergie ...), la Région entend par ailleurs amener l'ensemble de l'industrie régionale à s'engager dans la transition écologique. Ainsi, les soutiens proposés dans le cadre de l'AMI Industrie du Futur s'accompagnent d'une action volontariste visant à sensibiliser puis engager les entreprises dans une démarche concrète de transition écologique. La Région a adapté le format de ses aides pour inciter et accélérer la mise en œuvre de tels projets.



LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX COMPLÉMENTAIRES

- PAYS DE LA LOIRE **GARANTIE**
Faciliter l'accès au crédit bancaire et limiter le risque financier personnel par l'apport d'une garantie publique (fonds abondé par Bpifrance et la Région).
↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-garantie
- PAYS DE LA LOIRE **PRÊT TPE/PME**
Financer les investissements immatériels et renforcer la trésorerie des entreprises de 50 salariés ou moins.
↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-pret-tpe-pme
- PAYS DE LA LOIRE **INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE**
Aider les petites entreprises (moins de 50 salariés) dans leur démarche d'acquisition de nouveaux outils numériques.
↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-investissement-numerique
- PAYS DE LA LOIRE **PRÊT ENTREPRISE**
Boucler un plan de financement (investissements, fonds de roulement) aux côtés d'acteurs bancaires.
↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-pret-entreprise
- PAYS DE LA LOIRE **PARTICIPATIONS**
Consolider une opération de haut de bilan menée par des investisseurs privés.
↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-participations
- PAYS DE LA LOIRE **INNOVATION**
Financer un projet d'innovation en phase de faisabilité ou de développement.



MODALITÉS DU SOUTIEN RÉGIONAL

Un soutien à tous les stades d'un parcours de transformation industrielle et un accompagnement pour aider les entreprises à s'engager dans la transition écologique [TE]

VOUS ÊTES

- Une entreprise exerçant majoritairement une activité de fabrication c'est-à-dire un process de production manufacturier en usine ou atelier ;
- Une entreprise de 1 à 250 salariés (définition européenne de la PME) ;
- Exceptionnellement, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) jusqu'à 2 000 salariés justifiant de manière précise de l'incitativité d'une aide publique ;
- Une personne morale de droit privé (siège, filiale, établissement), pour un projet situé en Pays de la Loire.

VOTRE PROJET DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

- Moderniser/robotiser/numériser un outil/process de production ;
- Transformer un appareil de production en vue de diversifier l'activité, réduire son empreinte environnementale ou réorienter le modèle économique de l'entreprise,
- Optimiser la chaîne de valeur interne [qualité, sécurité, flux, organisation/management, etc.] directement en lien avec l'activité de production ;
- Relocaliser certaines briques industrielles de la chaîne de valeur en région : implantation/ouverture/création de nouvelles unités/branches de production industrielle en Pays de la Loire.

L'ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE doit en contrepartie s'engager dans une démarche concrète de transition écologique de son activité.

Exemples

- Gestion des ressources (matières, fluides, énergie) ;
- Gestion des impacts et nuisances (déchets, rejets, émissions carbone) ;
- Procédés durables [intégration de critères « transition écologique et énergétique » dans le choix des investissements, procédés propres et sobres ...].

Volet 1

Diagnostic Faisabilité

Dépenses de conseil externe [y compris les centres techniques, les intégrateurs...] d'un montant minimum de 4 000 € HT

Subvention jusqu'à 80% du montant HT des dépenses
Plafonnée à 23 000 €

Sensibilisation de l'entreprise aux enjeux de la transition écologique et information sur les outils d'accompagnement existant

Volet 2

Intégration et test

Coûts salariaux, location/achat de matériels de tests, arrêts de production...

Prêt au taux de 1,65 %
(50 K€ max.)

Subvention possible de 5 à 10 K€ pour réaliser un bilan carbone ou un audit énergétique [l'aide du volet 2 subvention + prêt reste plafonnée à 50 K€]

Volet 3

Déploiement opérationnel

Besoin en fonds de roulement/trésorerie ; investissements matériels et immatériels...

- Cas général : prêt au taux de 3,3%
- PME ayant fait une étude (volet 1) : prêt + subvention possible de 100 K€ max.
- Cofinancement total max. : 400 K€

Si investissements liés à la TE : déplaçonnement possible de la subvention jusqu'à 150 K€ et du cofinancement total jusqu'à 600 K€

PLUS D'INFOS



paysdelaloire.fr/les-aides/ami-industrie-du-futur

CONTACT

industriedufutur@paysdelaloire.fr

02 28 20 56 70

Les développeurs économiques
de Solutions & Co sont vos contacts
privilegiés pour élaborer votre dossier :

solutions-eco.fr/contact



Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44 966 Nantes cedex 9
02 28 20 50 00 - paysdelaloire.fr

